



VACANCE DE POSTE DU DIRECTEUR DE PROGRAMMES CHARGE DES COMITES CONSULTATIFS INTERAFRICAINS, DES CONCOURS D'AGREGATION ET DE L'ORDRE INTERNATIONAL DES PALMES ACADEMIQUES DU CAMES

Le Président en Exercice du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) a l'honneur d'informer les Etats membres, de la vacance du poste de Directeur de Programmes du CAMES, Chargé des Comites Consultatifs Interafricains, des Concours d'Agrégation et de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES, à compter du 02 août 2017, conformément au Statut en vigueur de l'Institution.

1. PROFIL

- être Maître de Conférences ou Maître de Recherche, Professeur Titulaire ou Directeur de Recherche CAMES;
- être âgé de 60 ans au plus, à la date du dépôt de la candidature ;
- avoir exercé des responsabilités administratives dans l'Enseignement Supérieur ou la Recherche Scientifique ;
- être capable de travailler sous pression seul et en équipe, puis savoir faire preuve de sérieux, de discrétion et de diplomatie ;
- être capable d'utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication et pratiquer l'anglais ;
- être capable d'exploiter des outils statistiques.
- justifier :

✓ d'une pratique des programmes ou activités du CAMES, hormis ses

- inscriptions sur les listes d'aptitude ;
- ✓ d'une bonne pratique de gestion de projet, à l'échelle nationale ou à l'international ;
 - ✓ d'une expérience avérée de négociation avec les partenaires techniques et ou financiers, ou les bailleurs de fonds ;
 - ✓ d'une expérience en matière de rédaction et de communication.

2. CONDITIONS

- être ressortissant de l'un des Etats membres, **à jour de ses contributions au budget du CAMES** ;
- jouir des droits civiques et être de bonne moralité ;
- être en position régulière au regard des lois du service national ou militaire, en vigueur dans l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées, pour occuper efficacement l'emploi postulé.

3. COMPOSITION DU DOSSIER

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président en exercice ;
- un curriculum vitae certifié exact ;
- un projet institutionnel présentant la vision du candidat ;
- un certificat de visite et de contre-visite, délivré par les autorités médicales agréées par l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- présenter trois lettres de recommandation en provenance de 3 référents, localisés en dehors du pays du candidat;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois;
- une copie légalisée du Certificat de Nationalité.



4. **LIEU D'AFFECTION**

Siège du CAMES - OUAGADOUGOU (BURKINA FASO).

5. **DUREE DU MANDAT**

Mandat de cinq (05) ans, renouvelable une seule fois.

6. **DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES**

27 avril 2017, délai de rigueur.

7. **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- salaire de base 1 341 454 F CFA avec augmentation de 10 % tous les 18 mois ;
- indemnités de responsabilité et d'éloignement ;
- logement et véhicule de fonction ;
- avantages divers.

8. **ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Secrétariat Général du CAMES, avec copie à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de la République du SENEGAL, Président en Exercice du Conseil des Ministres du CAMES, à partir du 25 janvier 2017.

Conformément au Statut, chaque Etat ne peut présenter qu'un seul candidat à ce poste.

Le Président du Conseil des Ministres



Pr Mary Teuw NIANE

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de la République du SENEGAL.

